Equipement mobilier de l'Espace Socio- Culturel

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES –
REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Section 1

1. Nom et adresse du Maître de l'ouvrage

Commune de BREITENBACH
Mairie
4, PLACE DE L'EGLISE
67220 BREITENBACH

Tel : 03.88.58.21.10
Fax : 03.88.57.19.85
Courriel :
mairie@breitenbach.fr

2. Objet de la consultation

Fourniture et installation des équipements de sonorisation et vidéo-projection, des placards et du bar, de la cuisine, de la vaisselle, des tables et des chaises de l'Espace Socio- Culturel.

3. Date limite de réponse

Date limite de réception des offres : Mardi 24 Octobre 2017

Heure limite de réception des offres : 16h30

4. Obtention des documents

Les documents peuvent être librement téléchargés sur le site www.breitenbach.fr rubrique Informations Utiles/Marché public ou sur demande expresse faite en Mairie.

5. Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées

M. le Maire de la Commune de Breitenbach
Mairie
4, Place de l'Eglise
67220 BREITENBACH

6. Type d'acheteur

Personne morale de droit public.

Section 2

1. Description

1.1 Type de Marché

Marché de fourniture d'équipements.

1.2 Description et Objet de la consultation :

La présente consultation concerne la fourniture et l'installation des équipements de sonorisation et vidéo-projection, des placards et du bar, de la cuisine, de la vaisselle, les tables et les chaises.

1.3 Lieu d'exécution du Marché

Espace socio- culturel de Breitenbach
31, Rue du Mont Sainte Odile
67220 BREITENBACH

Une visite du site par le candidat est envisageable sur rendez-vous pris en Mairie (sauf lots 4 et 5).

1.4 Division par lots

Les prestations sont alloties selon la répartition suivante.

Lot 1 : Equipements de sonorisation et vidéo-projection
Lot 2 : Placards et Bar
Lot 3 : Equipement de la cuisine
Lot 4 : Vaisselle

Lot 5 : Tables et chaises

Les entreprises peuvent soumissionner pour un lot, plusieurs lots ou l'ensemble des lots.

1.5 Variantes

Les variantes sont admises sous réserve de production de tout justificatif, documentation et d'échantillon sous réserve de l'accord du maître d'ouvrage.

1.6 Appréciation des équivalences dans les normes

Tous les biens proposés devront répondre aux critères d'exigences des normes européennes en vigueur ou tout au moins aux normes françaises applicables.

1.7 Modifications de détails au dossier de consultation

Le maître de l'ouvrage se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres des modifications de détail au dossier de consultation. Les concurrents devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation sur ce sujet.

1.8 Délai de validité des offres

Les offres des concurrents sont réputées valables 6 mois à compter de la date limite de dépôt des offres fixée ci-dessous.

2. Estimation et délais

1.1 Estimation du montant global du Marché

Le montant total des équipements est estimé à 70.000€ HT

1.2 Délai d'exécution

Les biens devront être livrés et installés dans un délai de 15 jours après la conclusion du Marché.

Section 3

1. Présentation des offres

1.1 Contenu du dossier de la consultation

Le dossier de consultation des entreprises comprend :

- Le Règlement de la Consultation commun aux 5 lots
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières commun aux 5 lots
- Le DPGF (Décomposition du Prix Global et Forfaitaire) propre à chaque lot

L'Acte d'engagement sera remis pour signature à l'entreprise retenue pour chaque lot.

1.2 Modalités de présentation des offres

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le site internet de la Commune www.breitenbach.fr rubrique Mairie/ Informations utiles/Marché publics.

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Il est rappelé que le signataire doit être habilité à engager le candidat, sous peine de poursuites.

Le dossier remis par le candidat devra être cacheté, il comportera deux enveloppes également cachetées.

La première intitulée « Capacité à candidater » contiendra les éléments d'appréciation sur la capacité à soumissionner du candidat à savoir :

- Justificatif de l'inscription au registre de la profession ou un extrait d'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou Kbis)
- Présentation d'une liste de références des prestations exécutées au cours des trois dernières années pour des fournitures semblables,
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés dans la procédure,
- Une déclaration sur l'honneur datée et signée par le candidat justifiant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction à concourir au regard de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux art L 324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L 125-3 du Code du Travail.

La seconde intitulée « Offre » contiendra les éléments liés à l'offre de fournitures du candidat :

- La décomposition du prix global et forfaitaire selon le modèle joint avec les marques, le type et les références précises des matériels lorsque celles-ci peuvent-être apportées (pour rappel il s'agit là d'un critère de jugement des offres),
- Les certificats de conformité aux normes de chacun des produits proposés,
- Des indications concernant la provenance des fournitures,
- Les attestations d'assurances nécessaires à l'exercice de l'activité du soumissionnaire,

2. Sélection des candidatures- Jugement et classement des offres

2.1 Sélection des candidatures

Seuls peuvent être ouverts les plis qui ont été reçus au plus tard à la date limite ci-dessous :

Date limite de réception des offres : Mardi 24 Octobre 2017
Heure limite de réception des offres : 16h30

La première enveloppe sur la capacité à candidater sera ouverte en premier, ne seront pas admis les candidats ne satisfaisant pas aux obligations de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ainsi que les dossiers incomplets au regard de ce règlement tout comme les candidatures ne présentant pas les garanties techniques et financières suffisantes.

2.2 Jugement et classement des offres

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'éliminer les offres non conformes à l'objet du marché et choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants, hiérarchisés par ordre décroissant d'importance :

- Le prix des prestations: 60%
- La valeur technique des prestations jugée d'après la qualité des matériels présentés dans la notice méthodologique jointe par les candidats : 30%
- Le délai d'exécution des prestations : 10%

Les offres sont classées de manière décroissante par la collectivité responsable du marché. La collectivité se réserve le droit de négocier au maximum avec les trois entreprises les mieux classées (par lot) après examen des offres par la commission.

Dans le cas ou des erreurs de calculs seraient constatées dans la décomposition du prix global et forfaitaire figurant dans l'offre d'un candidat, lorsque l'entrepreneur est susceptible d'être retenu, il sera invité à corriger son offre afin de la rendre cohérente dans les plus brefs délais.

La collectivité responsable du marché peut, à tout moment, ne pas donner suite à la procédure pour l'un ou l'autre lot, ainsi que pour l'une ou l'autre position.

Section 4

Conditions d'envoi ou de remise des offres

L'envoi de l'offre par voie dématérialisée est possible au mail suivant : mairie@breitenbach.fr, il est demandé au candidat qui ferait ce choix de bien vouloir demander la délivrance d'un récépissé auprès du secrétariat (03.88.58.21.10) afin de s'assurer que son offre est bien parvenue à la collectivité.

L'offre « papier » est transmise par pli cacheté contenant deux enveloppes conformément à la Section 3 Article 1.2 :

- La première enveloppe intérieure portera la mention « Capacité à candidater »

- La seconde enveloppe intérieure portera la mention « Offre »

L'enveloppe extérieure portera l'inscription

CONSULTATION POUR L'EQUIPEMENT MOBILIER DE L'ESPACE SOCIO- CULTUREL,

Ne pas ouvrir

Ainsi que le Numéro et l'intitulé du ou des lot(s) objet de l'offre.

L'offre devra être adressée par pli recommandé avec avis de réception postal à l'adresse de la Mairie (4, Place de l'Eglise 67220 BREITENBACH) ou être remise contre récépissé au secrétariat de la Mairie durant les heures d'ouverture au public (Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h).
Elle devra être parvenue en Mairie au plus tard à la date et à l'heure limite indiquée en Section 1 au point 3.
Les dossiers qui seraient arrivés après ces délais que ce soit par voie postale ou dématérialisée ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leur auteur.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui leur serait nécessaire au cours de leur étude les candidats devront s'adresser à la Mairie au plus tard 3 jours avant la date limite de réception des offres.

Fait à ,
Le

Signature du candidat